

Situation : Candidat ayant une expérience professionnelle en EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants)

Nom de naissance :N° Candidat :

Nom usuel : Prénom : Date de naissance :

Expériences professionnelles acquises dans le secteur de la petite enfance (enfants de moins de 6 ans)

Exigence : Total de 12 semaines à temps plein (minimum 32h par semaine) soit 384 h

Expérience professionnelle permettant de présenter l'EP1 et l'EP2

Nom et adresse de l'établissement	Type de structure accueillant des enfants de moins de 6 ans	Période	Nom et prénom du responsable
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines : Nb d'heures :	
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines : Nb d'heures :	

EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants : crèches collectives, crèches familiales et parentales ou d'entreprise, haltes garderies, structures multi-accueils, jardins d'enfants ...

Justificatifs à joindre

Cocher les cases correspondantes aux documents joints

Pour tous les candidats :

- Contrat de travail
- Bulletins de salaire justifiant de 384h minimum
- En cas de DISPENSE : copie du diplôme obtenu.

➤ Cocher (les) l'épreuve(s) dont vous êtes dispensé : EP1 EP2 EP3

Partie réservée à l'administration

CONTRÔLE DE CONFORMITE (partie réservée à la commission de conformité)	OUI	NON
Certificats de travail de 12 semaines – pour EP1 et EP2		

En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve correspondante, le diplôme ne lui sera pas délivré

La date limite de retour de l'annexe et des justificatifs, ainsi que les modalités d'envoi sont précisées dans la note aux candidats.

Conserver un double de cette attestation